

**1) À qui s'adresse en priorité la formation du BTS Bioanalyses et contrôles ?**

- ✓ aux élèves de la voie générale ayant choisi des spécialités scientifiques,
- ✓ aux élèves de la voie technologique de la filière STL-Biotechnologies,
- ✓ aux élèves de STL-SPCL, ST2S, STAV, Bac pro LCQ ou BIT si ils ont un excellent dossier et un projet professionnel motivé.

**2) Quels sont les critères utilisés pour classer les dossiers sur Parcoursup ?**

Les dossiers sont classés selon 3 critères qui attestent avant tout des chances de réussir dans la formation :

- ✓ les notes obtenues en classe de première et terminale, surtout dans les disciplines scientifiques,
- ✓ les appréciations reportées dans les bulletins scolaires en classe de première et terminale sur le comportement en classe, l'attitude face au travail et l'assiduité,
- ✓ la motivation pour la formation et les métiers du domaine des biotechnologies présentée dans la lettre de motivation qui est attentivement lue : elle doit être personnelle et montrer que le candidat s'est renseigné sur le contenu des enseignements du BTS Bioanalyses et Contrôles et sur ses débouchés.

**3) Quelles spécialités choisir pour les élèves de la voie générale qui veulent suivre la formation en BTS Bioanalyses et contrôles ?**

- ✓ en classe de première, il est fortement recommandé de choisir la spécialité Sciences de la Vie et de la Terre (ou Biologie-Ecologie) associée à celles de Mathématiques et Physique-chimie.
- ✓ en classe de terminale, il est conseillé de conserver la spécialité Sciences de la Vie et de la Terre (ou Biologie-Ecologie) puis de l'associer à la spécialité Physique-chimie, avec si possible l'option Mathématiques complémentaires.

**4) Est-ce que si j'ai des résultats en-dessous de la moyenne dans les disciplines scientifiques, je peux être admis en BTS Bioanalyses et contrôles ?**

Il est peu probable qu'avec des notes faibles dans les disciplines scientifiques, vous arriviez à suivre les enseignements du BTS Bioanalyses et contrôles. Par conséquent, votre dossier risque fort de ne pas être sélectionné.

**5) Le niveau en anglais est-il un critère de recrutement ?**

Non, mais il faut cependant être conscient de l'importance de la maîtrise de la langue anglaise dans le domaine scientifique où nombre de documents ne sont accessibles que dans cette langue.

**6) Est-il difficile d'être pris en BTS Bioanalyses et contrôles au lycée Uruguay-France à Avon ?**

En 2021, 689 dossiers ont été étudiés pour une promotion de 30 places. Le rang du dernier admis est indiqué dans Parcoursup.

**7) Est-ce qu'il faut être très à l'aise en travaux pratiques pour suivre en BTS Bioanalyses et contrôles ?**

Les étudiants ayant des formations initiales différentes, toutes les techniques de biochimie, biologie cellulaire ou moléculaire et de microbiologie seront abordées à un niveau accessible à tous. Les élèves de STL seront évidemment plus à l'aise mais pas d'inquiétude pour les autres élèves.

**8) Quelles sont les qualités dont il faut disposer pour réussir en BTS Bioanalyses et contrôles ?**

Il faut tout d'abord aimer manipuler (16h par semaine au laboratoire) mais il faut également avoir une bonne capacité de travail, être organisé et autonome car la charge de travail est élevée. Il faut être motivé et aimer travailler en équipe (il y a beaucoup d'entraide entre les étudiants).

**9) Est-ce que si j'ai redoublé mon année de première ou de terminale, j'ai moins de chance d'être pris en BTS Bioanalyses et contrôles ?**

*Non, le fait d'avoir redoublé n'est pas pénalisant.*

**10) Est-ce que je vais étudier la physiologie du corps humain en BTS Bioanalyses et contrôles ?**

*Non, la physiologie du corps humain n'est pas au programme du BTS Bioanalyses et contrôles.*

**11) Y-a-t-il des stages à réaliser en BTS Bioanalyses et contrôles ?**

*Oui, puisque le BTS Bioanalyses et contrôles est un diplôme professionnalisant, des périodes de stages sont prévues dans la formation : 6 semaines en 1<sup>ère</sup> année et 8 semaines en 2<sup>nde</sup> année.*

**12) L'étudiant doit-il trouver son lieu de stage tout seul ?**

*Oui et non : l'équipe enseignante accompagne les étudiants dans leurs recherches, elle leur fournit la liste des laboratoires qui ont déjà accueilli des étudiants les années précédentes mais c'est ensuite à chaque étudiant de faire les démarches pour postuler auprès de ces laboratoires ou d'autres laboratoires.*

**13) Est-il est possible de faire son stage à l'étranger ?**

*Oui tout à fait, un stage à l'étranger peut être une bonne occasion de développer des compétences linguistiques très appréciées dans le milieu professionnel.*

**14) À quels métiers forme le BTS Bioanalyses et contrôles ?**

*Le BTS Bioanalyses et contrôles forme des techniciens supérieurs pouvant évoluer :*

- ✓ *dans des laboratoires de contrôle qualité ou de recherche et développement des industries agro-alimentaire, cosmétique, pharmaceutique*
- ✓ *dans des laboratoires d'analyse spécialisés ou généralistes (qualité environnementale, inspection sanitaire, DGCCRF, police scientifique...),*
- ✓ *des laboratoires de recherche publique (CNRS, INSERM, INRA..)*
- ✓ *en tant que technico-commercial dans des entreprises fournissant des biens et services en rapport avec les biotechnologies (réactifs, consommables, machines...)*

**15) Est-ce que la formation du BTS Bioanalyse et contrôles peut être suivie en alternance ?**

*Cette formation peut être suivie en alternance mais pas dans notre établissement.*

**16) Est-ce que je peux devenir Technicien en laboratoire d'analyses médicales avec un Bioanalyses et contrôles ?**

*Le BTS Bioanalyses et contrôles ne forme pas aux compétences théoriques et pratiques spécifiques au domaine médical mais comme c'est une formation très polyvalente, un certain nombre de nos anciens étudiants ont pu être embauchés dans ce secteur professionnel.*

**17) Est-ce qu'on peut continuer ses études après un BTS Bioanalyses et Contrôles ?**

*Le diplôme du BTS permet d'entrer directement dans le monde du travail après deux années de formation mais il ouvre également de nombreuses possibilités de poursuites d'études : licence professionnelle ou licence générale et même, pour les étudiants ayant un bon niveau, écoles d'ingénieurs et vétérinaires.*